

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société SA Renaults Truks représentée par son Président Directeur Général Monsieur Stefano Chmielewski, a déclaré le 29 octobre 2004, avoir acquis sur le marché de blocs, le 25 octobre 2004, 312.500 actions Berliet Maroc au cours unitaire de 100 dh, franchissant ainsi à la hausse les seuils de participation de 50% et 66,66% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, La société SA Renaults Truks détient directement 681.340 actions Berliet Maroc et indirectement 193.450 actions Berliet Maroc à travers ses filiales Chardin Val D'or et CADIVA détenues à hauteur de 100%, soit une participation totale de 69,98% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent les franchissements de seuils mentionnés, la société SA Renaults Truks envisage, en accord avec ses filiales avec lesquelles elle agit de concert, d'arrêter ses achats des actions Berliet Maroc.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 26

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières